

LA SOCIÉTÉ REDAL PORTE À LA CONNAISSANCE DU PUBLIC, QUE L'APPEL D'OFFRES CI-DESSOUS EST ANNULÉ ET CE CONFORMÉMENT AUX DISPOSITIONS DE L'ANNEXE 13 DU CONTRAT DE GESTION DÉLÉGUÉ NOTAMMENT SON ARTICLE 35-2-A ET SERA LANCÉ ULTÉRIEUREMENT.

- **AO N° 42/2021/A : ASSAINISSEMENT DE LA COMMUNE DE HARHOURA : TRAVAUX DE REALISATION DES RESEAUX SECONDAIRES PLUVIAL ET SANITAIRE, MARCHE CADRE SUR OFFRE DE PRIX**
TRAVAUX DE REALISATION EN TRANCHEE DE NOUVELLES CANALISATIONS POUR EXTENSION SUR LE RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT PLUVIAL ET SANITAIRE HARHOURA.